

Séance du Conseil Municipal du 20 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt février à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Dominique DHUMEAUX, Maire.

Etaient présents : MM. DHUMEAUX Dominique, GAUTIER Gérard, NICOLLE Laurent, BARILLEAU Maxime, PORCHER Patrick, Mmes BOUCHER Christine, GUÉRIN Yolande, LE BLAY Marion, PAVY Jocelyne,

Absent excusé : BERGUES Philippe

Absents : PAVY Virginie, HARDONNIERE Patrice, FAJOLE Didier

Date de convocation : 14 février 2019

Date d'affichage : 14 février 2019

Nombre de membres :

En exercice	13
Présents	9
Votants	9

PAVY Jocelyne a été élu secrétaire de séance.

////////////////////////////////////

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 janvier 2019

Le président donne lecture du compte-rendu de la séance du 15 janvier 2019. Il demande si ce dernier appelle à des observations. Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

////////////////////////////////////

Ordre du jour

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion de ce soir et demande si le Conseil souhaite ajouter d'autres points. Monsieur le Maire annonce qu'une Déclaration d'intention d'Aliéner est arrivée ce jour, il souhaite la mettre à l'approbation du conseil municipal. La demande est acceptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que le point PLU est retiré de l'ordre du jour, un rendez-vous avec Monsieur HERBINOT du Pays du Mans pour la rédaction de la délibération et du suivi de projet, aura lieu le mercredi 6 mars 2019.

////////////////////////////////////

Décisions Municipales dans le cadre de la délégation du Maire

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 2 375 € (<25% de 9500 €).

Les dépenses concernées sont les suivantes :

N°Article	Désignation	Montants € TTC
2188	Pavés aménagement entre la Mairie et Auberge (PIGEON)	1086.96

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'accepter les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus,
- **DIT** que cette ouverture de crédits sera reprise aux budgets primitifs 2019, lors de leur adoption
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

////////////////////////////////////

Aménagement cheminement piéton Rue de Maigné – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Sarthe (19.04)

Dans le cadre des travaux d'aménagement du cheminement piéton Rue de Maigné, et particulièrement dans un souci de sécurisation de la VC 403 en agglomération, et dans un soucis d'homogénéisation entre les voies gérés par l'intercommunalité et celles qui sont communales, il est proposé au conseil de municipal de solliciter le Conseil Départemental de la Sarthe pour un accompagnement financier :

- une subvention au titre des produits des amendes de police
- une aide à titre expérimental, au titre de la mise en œuvre du PAVE

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter ces deux subventions auprès du Conseil Départemental de la Sarthe
- **DONNE** toutes délégations utiles au Maire pour l'exécution de la présente décision.

////////////////////////////////////

Tavaux réhabilitation de la Cour de l'Ecole des Noisetiers – Demande de subvention DETR (19.05)

Dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux et / ou Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, pour l'année 2019 le projet susceptible d'être éligible est:

1 – Aménagement de la cour de l'Ecole des Noisetiers

Après délibération, le conseil municipal adopte le ou les projets précités, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	20 321.40€
Fonds Européens (à préciser)	
DETR et /ou DSIL	20 321.40€
Conseil Régional	

//

Renouvellement du contrat d’entretien des Espaces Verts (19.07)

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler le contrat d’entretien des espaces verts avec l’Entreprise Adaptée E.A.B.S. 72 (ADAPEI de la Sarthe) pour l’année 2019. Ce contrat s’élève à 7 011.21€ (contre 6 807,00 euros TTC en 2018).

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité,
- **DECIDE** de renouveler le contrat d’entretien des espaces verts avec l’Entreprise E.A.B.S. 72
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer.
- **APPROUVE** l’ouverture des crédits indiqués ci-dessus sur le budget 2019.

//

Révision du PLU en conformité avec le SCOT (sous réserve)

Ordre du jour reporté.

//

Acceptation d’un don d’une association à la commune (19.08)

Monsieur le Maire fait état d’un don reçu par la commune par l’association Fercé Cheval Nature d’un montant de 4022 euros. Ce don correspond à l’excédent de l’association suite à sa dissolution. L’association ayant souhaité que cette somme revienne à la commune suite aux multiples dons faits par la commune au cours de l’existence de l’Association. En contrepartie, l’association demande » à ce que la commune s’engage à acheter des jeux d’extérieur pour enfants, qu’elle installera le long du bord de Sarthe. Le conseil accepte cet achat.

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :
- **DECIDE** d’accepter le don de l’Association Fercé Cheval Nature d’un montant de 4022 euros
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire.

//

Déclaration d’intention d’aliéner (DIA) (19.09)

La Déclaration d’intention d’Aliéné (DIA) concerne une parcelle cadastrée section C numéro 958, sis à Fercé-sur-Sarthe, 14, rue du Clos Fleuri. Appartenant à Monsieur CHATEAU Christophe.

- Après délibération, le conseil municipal, à l’unanimité,
- **RENONCE** au droit de préemption sur la parcelle cadastrée section C numéro 958,

//

Affaires diverses

a) Auberge du Pêcheur

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du conseil que la provision pour charge de l'Auberge du Pêcheur est de 200€/mois (2400€ an). Actuellement l'Auberge ayant décidé de ne pas chauffer ni le logement, ni le restaurant, elle paye toujours les provisions pour charge. Une décision devra être prise au prochain conseil à ce sujet. La hotte ne marchant plus, un technicien doit passer réparer la hotte.

b) Compte rendu Réunion Lotissement

Une réunion de travail a eu lieu avec le Cabinet Loiseau et L'instructeur d'urbanisme de la Communauté de Communes. Un nouveau permis d'aménager ou un permis modificatif devrait être déposé pour la mise en route du dossier.

c) Mission communication Communauté de communes

Monsieur le Maire informe qu'un poste dans la communauté de commune a été créé en mi-temps au niveau de la communication. Il a été demandé à la commune si elle souhaitait que cette personne soit mise à disposition pour toutes les questions de communication de la commune. Il est répondu que la commune n'en a pas besoin. La secrétaire et les élus remplissant déjà le rôle en matière de communication.

d) Retour contrôle CAF

La Caf est venu contrôler l'accueil périscolaire (dossiers administratifs et contrôle des locaux). Aucun commentaire n'a été ait lors de ce contrôle, ni aucune retour.

e) Le Grand Débat National

Un Grand Débat va être organisé le Vendredi 1er mars 2019 à 20h00 à la Maison du Temps Libre. Il faut mettre en place une méthode pour que l'ensemble des individus puissent intervenir, il s'agirait de créer des groupes de travaux (groupes d'une dizaine de personne tirés au sort à l'entrée dans la Maison du Temps Libre). Il va être demandé à la Directrice de l'Ecole si les classes de l'école peuvent être utilisées pour disposer les groupes de travail. Il faudra qu'il y ait un rapporteur par groupe qui devra noter les informations et qui seront relayés à la fin sur un document unique.

f) Mouv'n Go

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Maxime BARILLEAU, qui expose son intention de mettre en place une ou deux créneaux d'explication pour la population de l'utilisation de la voiture électrique en autopartage. Il est proposé d'organiser une session dite « Portières Ouvertes », deux points seront abordés : l'inscription sur le site internet pour la location du véhicule et une démonstration de la Renault Zoé.

Ces portières ouvertes auront lieu : Samedi 2 mars 2019 de 10h30 à 12h00 et le vendredi 8 mars 2019 de 18h00 à 19h30 à la Maison du Temps Libre.

g) Déviation – demande du département.

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Laurent NICOLLE, qui dispose que dans le cadre de travaux de maintenance sur leurs lignes, ENEDIS sollicite le département pour mettre en place une déviation de la RD 69 entre Noyen et Pirmil le 16-03-2019 pour la journée.

Il sollicite donc l'avis pour les itinéraires de déviation que nous avons établi en concertation avec ENEDIS. La commune est concernée dans le sens de circulation Noyen – Bourg de Pirmil.

Monsieur NICOLLE souhaite que l'on réponde que suite aux problèmes déjà présents de circulation de camions sur cette voie, la route n'est pas adaptée à un nombre de poids lourds supérieur à celui qui l'emprunte actuellement. Donc il faut leur demander de bien vouloir modifier la déviation. L'ensemble du conseil accepte cette proposition.

h) Projet Ecole Collège

Monsieur Laurent NICOLLE demande des informations à Monsieur le Maire concernant la réforme Ecole Collège, car il s'inquiète d'une possible disparition des petites écoles rurales.

Monsieur le Maire dispose qu'un amendement au projet de loi Blanquer rend possible la création d'établissements publics des savoirs fondamentaux, regroupant les classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles.

i) Gym de Mézeray

Madame Christine BOUCHER demande si la commune peut louer la Maison du Temps Libre à l'association de Gym de Mézeray le Mardi soir à partir du printemps pendant un an jusqu'à ce que les travaux de la salle de Mézeray soient terminés.

Le conseil municipal donne son accord par principe, mais la demande devra être réitérée au printemps, suivant les disponibilités de la salle, et des associations Fercéennes.

j) Date de la journée de citoyenneté

Monsieur Gérard GAUTIER demande quand est ce que la journée solidarité va avoir lieu cette année. Il est proposé que cette journée ait lieu le **Samedi 14 septembre 2019.**

Monsieur Gérard GAUTIER souhaite rappeler au conseil qu'il serait nécessaire de replanter des peupliers après le déboisement.

➤ Date des prochains conseils municipaux :

- Mercredi 20 mars 2019 à 19h30
- Mercredi 10 avril 2019 à 20h30

La séance est levée à 22h00

////////////////////////////////////

Ce compte-rendu comporte les délibérations numérotées de 19.03 à 19.09

M. DHUMEAUX Dominique	M. BERGUES Philippe	M. GAUTIER Gérard	M. NICOLLE Laurent
--------------------------	---------------------	-------------------	--------------------

	EXCUSÉ		
M. HARDONNIERE Patrice	M. FAJOLE Didier	Mme GUERIN Yolande	Mme LE BLAY Marion
ABSENT	ABSENT		
Mme BOUCHER Christine	M. BARILLEAU Maxime	Mme PAVY Jocelyne	M. PORCHER Patrick
Mme PAVY Virginie			
ABSENTE			